



Contribution de Manoel DIALINAS

manoel.dialinas@laposte.net

Paroles de la société civile et de la classe politique

Depuis 10 ans, le Conseil de développement, dans ses propres séances ou dans le cadre de Questions Publiques, a reçu nombre de personnalités, acteurs engagés de la société civile, techniciens (technocrates pour certains), élus politiques, ayant abordé des sujets très divers. On pourra citer entre autres Farid Abdelkrim, Jean-Marc Ayrault, Laurent Berger, Jean-Marie Biette, Sylvie Brunel, Nadine Cattan, Paul Cloutour, Jean Leroyer, Jean-Hervé Lorenzi, Dominique Luneau, Philippe Frémeaux, Hélène Garnier, Benjamin Mauduit, Alain Mustiere, Thierry Pech, Gilles Retière, Johanna Rolland, Patricia Saraux, Alain Supiot, etc...

Toutefois, toutes ces interventions laissent une impression de malaise : il y a une différence dans la qualité des interventions des orateurs de la société civile et de ceux de la classe politique.

Les orateurs de la société civile parlent avec passion de leur sujet. Leurs présentations sont généralement vivantes, parfois passionnantes, ils ont à cœur de faire partager leurs convictions au public et de se faire comprendre ; ils prennent souvent le temps d'expliquer le pourquoi du comment, ils répondent précisément aux questions et s'ils ne savent pas répondre, ils disent qu'ils ne savent pas, tout simplement. Ils sont souvent porteurs d'idées nouvelles, parfois iconoclastes. On peut ne pas être d'accord, mais ils donnent l'impression de penser, de préparer, de faire la société de demain, même s'ils ne sont pas en situation de pouvoir.

A l'opposé, les politiques, toutes tendances politiques confondues, paraissent souvent "fades", il y a de la langue de bois dans leurs propos, on ne les sent pas vibrer ; la méthode Coué et les coups de menton lors de répliques n'effacent pas le manque de conviction "ressenti". Les politiques semblent dans la posture et la communication, pas dans l'échange et la pédagogie. On ne perçoit pas de projet fort de territoire métropolitain. Cela met d'autant plus mal à l'aise, qu'ils répètent à l'envie que le pouvoir de décision leur appartient. Mais parfois, face à des questions, c'est la dérobade, la pirouette verbale.

Ainsi un élu, vice-président de Nantes Métropole, se réfugia derrière son titre de maire d'une petite commune en guise de réponse à une question sur un sujet relevant de son domaine de responsabilité métropolitaine. La même question posée à une autre réunion à un "technicien" eut une réponse claire, nette, précise. L'élu maîtrisait-il le dossier ? Ou bien ne voulait-il pas répondre ? Responsabilité non assumée ? Mais dans ce cas pourquoi venir devant le Conseil de développement ? Pour faire des annonces déjà entendues ?

Le Conseil de développement n'est pas une simple assemblée de citoyens plus ou moins informés de la vie métropolitaine et préoccupés par des problèmes centrés sur leur quartier. Le Conseil de développement est une assemblée consultative constituée de représentants de toutes sortes d'associations du territoire métropolitain, d'institutions, d'anciens élus, de personnes étant ou ayant été en situation de responsabilité dans Nantes Métropole, de personnes étant ou ayant été en situation de responsabilité dans des institutions publiques ou entreprises privées, de responsables syndicaux, de citoyens engagés et très formés-informés sur des sujets

précis. Plusieurs membres du Conseil de développement connaissent les dossiers de la métropole tout comme les processus de prises de décision, parfois aussi bien que les experts : il est préférable de ne pas leur dire n'importe quoi, sous peine de se discréditer.

Certes, cela pose le problème des rapports élus-citoyens-techniciens, sachant qu'une participation effective des citoyens pourrait être ressentie comme une mise en cause de la légitimité électorale des élus et l'expertise technique des techniciens : les compromis équitables et efficaces restent à trouver....

Nos politiciens, toutes tendances politiques confondues, ne savent généralement pas dire "je ne sais pas" ou "cela demande réflexion". Ils ont réponse à tout, quitte à dire le contraire de ce qu'ils ont pu dire en d'autres circonstances, quitte à étaler leur ignorance. Pour eux, l'important est de ne pas perdre la face en public. Un proverbe vietnamien dit "il vaut mieux perdre la face que perdre la tête"...

Même si on approuve leurs valeurs, même si le bilan global de leur action est positif, certains propos de nos politiciens sont contre-productifs et pourraient avoir un effet contraire à celui recherché.

Les élections de 2017 ont montré une profonde défiance des citoyens vis-à-vis d'une certaine pratique de l'action politique, qu'il ne faut pas confondre avec le rejet de certains politiciens et/ou partis. Dans les pratiques engendrant la défiance, on notera, les promesses non tenues (comment gagner des élections sans promesses ?), la réticence à limiter mandats et privilèges, les effets d'annonces, les propos démagogiques, les contradictions entre valeurs affichées et pratiques personnelles, les débats artificiels où l'opposition s'oppose par principe même si elle est d'accord sur certains sujets avec ceux qui gouvernent, des convictions intimes pas toujours visibles ou lisibles, l'impression que le projet personnel du politicien compte plus que le projet collectif qu'il déclare porter. Cela fait partie du jeu politique diront certains. Et si cela était le mal dont souffrent les démocraties ?

Mesdames et Messieurs les politiques, osez parler avec vos tripes, avec votre cœur, partagez vos convictions comme vos doutes, ne promettez pas ce que vous ne pouvez et/ou ne savez pas faire, et n'oubliez pas de vérifier et croiser vos informations... pour ne pas prononcer des paroles imprudentes.

Et en guise de désintox

En référence à la séquence de l'émission quotidienne 28 minutes d'Arte.TV qui débusque les intox et effets d'annonces dans la vie publique.

"Nantes est la ville de France où il y a le moins d'inégalités"

Voilà une annonce qui devrait remonter le moral de militants de gauche désorientés et de ceux qui aspirent à plus de justice sociale. Oui, mais quelle est la source de cette information ? De quelle inégalité parle-t-on ? S'agit-il d'inégalités de niveau de vie ? D'inégalités de revenu ? D'inégalités de salaires ? D'inégalités professionnelles hommes-femmes ? D'inégalités dans les chances de réussite à l'école ? D'inégalités d'accès au logement ? D'inégalités d'embauche à diplôme égal ? D'inégalités d'accès aux soins ? Qu'est ce qui est important : les inégalités ? Les inéquités ? Les disparités ? L'observatoire des Inégalités indique que le terme "inégalité" est difficile à définir et à mesurer, tout comme égalité placé entre égalitarisme et équité. Les discriminations éventuelles compliquent encore plus l'évaluation d'inégalités.

L'inégalité la plus souvent mesurée est celle du revenu, pourtant il y a des ressources non monétaires qui sont sources d'inégalité. Quel outil de mesure d'inégalité a été utilisé pour l'annonce de l'élu ?

Selon l'observatoire des inégalités, en utilisant le critère de Gini¹ qui prend en compte l'ensemble des revenus, St Nazaire serait la ville de France la moins inégalitaire, Cholet serait à la 8^{ème} place, Angers à la 48^{ème} place, Rennes à la 54^{ème} place et Nantes... à la 56^{ème} place.

¹ L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de salaires (de revenus, de niveaux de vie...).

Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie... seraient égaux.

A l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les salaires (les revenus, les niveaux de vie...) sauf un seraient nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. Une baisse de l'indice de Gini observée entre deux dates indique une diminution globale des inégalités. A l'inverse, une élévation de l'indice reflète une augmentation globale des inégalités.

Source : INSEE

Neuilly sur Seine et Roubaix sont les villes les plus inégalitaires, bien que très différentes : pour l'une il y a beaucoup de "très riches", pour l'autre il y a beaucoup de "très pauvres".

Selon un autre critère de mesure d'inégalités utilisé par l'Observatoire des inégalités, Rezé, Couëron et St Sébastien apparaissent parmi les 10 villes les moins inégalitaires (pas de trace de Nantes). Peut-on dire pour autant que Rezé et St Sébastien sont comparables pour ce qui est des inégalités ?

"Le photovoltaïque a gagné ! "

Méthode Coué ? Annonce pour écologistes convaincus ? Ignorance des données énergétiques ? En France, si le photovoltaïque a gagné quelque chose c'est la dernière place pour la fourniture d'énergie, toutes énergies confondues, renouvelables, nucléaire et fossiles. Selon RTE, la contribution moyenne du photovoltaïque est de 1,7 % sur l'année, moins de 1 % au moment de la vague de froid. De plus pour les consommateurs, c'est aujourd'hui l'énergie la plus chère, alors qu'environ 12 millions de français sont en situation de précarité énergétique.

Dans l'avenir, le photovoltaïque aura certainement une place significative dans le mix énergétique, avec l'arrivée de cellules photovoltaïques plus efficaces, moins coûteuses, et la mise au point de systèmes de stockage d'énergie permettant d'utiliser, le soir et par mauvais temps, à un coût acceptable, l'énergie captée pendant les heures d'ensoleillement : toutefois, il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué...

"Le jardin des plantes de Nantes est le deuxième lieu touristique le plus visité dans l'ouest l'été après le Mont Saint-Michel"

Cela flatte l'ego des nantais, mais attention à la désinformation. Avec 2.5 millions de visiteurs, le Mont-Saint-Michel est le site le plus fréquenté de France... après les lieux touristiques d'Ile de France.

Le jardin des plantes de Nantes a eu 1.95 millions d'entrées en 2016 que l'on comparera au Musée du Louvre (9.1 millions d'entrées), au jardin du Luxembourg (7.3 millions d'entrées), au parc de Sceaux (3.5 millions d'entrées), au Cimetière américain d'Omaha/Colleville sur Mer (2.1 millions de visiteurs), au Puy du fou (2 millions de visiteurs), au Futuroscope de Poitiers (1.9 millions de visiteurs), au château des ducs de Bretagne (1.45 millions de visiteurs).

Le chiffre de 1.95 millions d'entrées au jardin des plantes de Nantes ne prête pas à contestation, il est donné par des capteurs, mais il s'agit d'entrées et non pas de visiteurs au sens touristique, cette précision manquait : mensonge par omission ?

Parmi les entrées, il y a les usagers quotidiens, habitants des quartiers proches pour lesquels le jardin des plantes est "leur jardin". Il y a les habitués hebdomadaires (les mercredis et dimanche surtout). Il y a les élèves du lycée Clémenceau qui viennent s'y détendre entre deux cours, parfois plusieurs fois par jour. Il y a ceux qui dans leurs déplacements piétonniers préfèrent traverser le jardin des plantes plutôt que d'emprunter les rues qui le bordent. Il y a les usagers de la gare de Nantes (on les reconnaît à leurs sacs et valises), qui préfèrent attendre un train dans le calme et la verdure, plutôt que dans un hall de gare bondé, laid, bruyant et étouffant en été. Il y a les nantais qui en été viennent chercher de l'ombre et de la fraîcheur.

Le nombre de "vrais visiteurs", le chiffre que l'on peut comparer à ceux des sites touristiques, est probablement de l'ordre de 0.8-1.0 millions de personnes soit moins que le château des ducs de Bretagne, le Puy du Fou, et le Cimetière américain d'Omaha/Colleville sur Mer. Cela serait comparable au château de Chenonceau (0.85 million), à la pointe du Raz (0.85 million).

En résumé, le jardin des plantes est un joyau nantais qui n'a pas son équivalent dans d'autres villes, mais il n'est pas le deuxième lieu touristique le plus visité de l'Ouest après le Mont Saint-Michel, il est devancé par le château des ducs de Bretagne, et au moins deux autres sites.

Ce qui est vraiment important, c'est son originalité, son impact sur la qualité de la vie des nantais, sa beauté, pas sa fréquentation touristique...